

Commune de **OGNES**

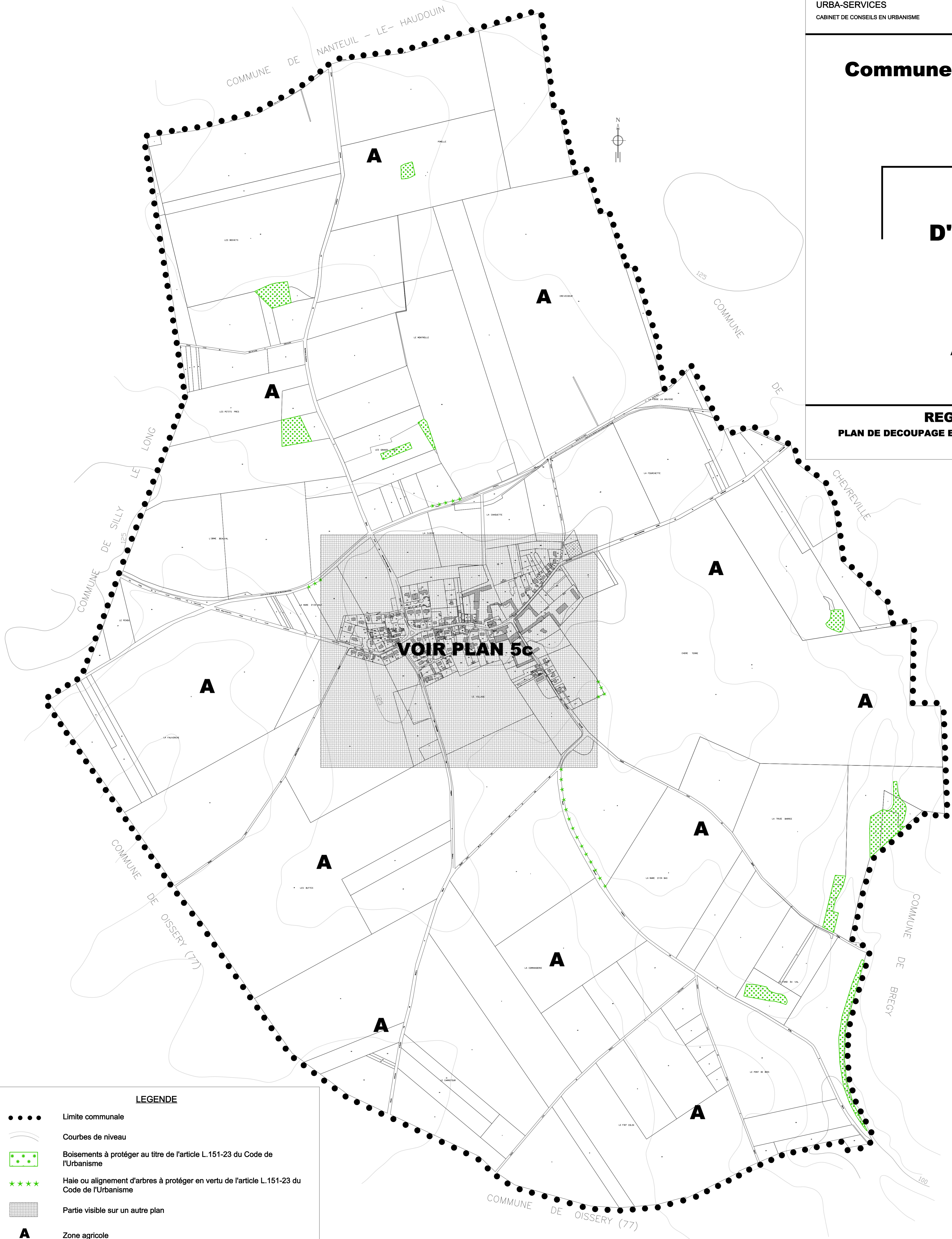
PLAN LOCAL D' URBANISME

APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
05 MARS 2019

5b

REGLEMENT GRAPHIQUE PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Territoire communal"

Echelle : 1/5000e



LEGENDE

- Limite communale
- Courbes de niveau
- Boissements à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- ★ ★ ★ ★ Haie ou alignement d'arbres à protéger en vertu de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Partie visible sur un autre plan
- A** Zone agricole